

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE LA VILLE DE QUÉBEC

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération de la Ville de Québec, tenue le mardi 8 juin 2010, à 17 heures, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

Sont présents: Mme Geneviève Hamelin, conseillère de la Ville de Québec,
présidente d'assemblée

M. Sylvain Légaré, conseiller de la Ville de Québec
Mme Julie Lemieux, conseillère de la Ville de Québec
Mme Michelle Morin-Doyle, conseillère de la Ville de Québec
Mme Marie-Josée Savard, conseillère de la Ville de Québec

Sont également présents: M. Gilles Noël, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Sont absents: M. Marcel Corriveau, maire de la Ville de Saint-Augustin-de-
Desmaures, vice-président
M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec
M. Émile Loranger, maire de la Ville de L'Ancienne-Lorette
M. Richard Côté, conseiller de la Ville de Québec

À 17 heures, madame la présidente constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.

L'avis de convocation ainsi que les certificats de signification sont déposés sur la table du conseil.

CA-2010-0204

Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

appuyée par madame la conseillère Julie Lemieux,

il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération de la Ville de Québec tenue le 8 juin, tel qu'il a été rédigé.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération de la Ville de Québec tenue le 18 mai 2010

Sur la proposition de madame la conseillère Julie Lemieux,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération de la Ville de Québec tenue le 18 mai 2010, tel qu'il a été rédigé.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

Communications écrites au conseil

- Dépôt de la résolution RVSAD-2010-3277, adoptée par le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, lors de sa séance extraordinaire du 17 mai 2010 et intitulée : « *Mise en oeuvre d'une extension, ajustement et agrandissement temporaire au garage municipal visant à abriter le nouveau camion incendie pour la desserte de la ville* ».
- Dépôt de la résolution RVSAD-2010-3283, adoptée par le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, lors de sa séance extraordinaire du 17 mai 2010 et intitulée : « *Réquisition d'un montant provenant de la subvention des gaz à effet de serre pour la production d'un bilan des émissions de GES pour la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures* ».

Vente des lots 1 108 534 et 3 580 193 du cadastre du Québec et cession, à titre gratuit, des droits dans le lot 1 398 358 du susdit cadastre - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - AJ2010-059 (Ra-1537)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Sylvain Légaré,

appuyée par madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

il est résolu :

- 1° d'autoriser la vente, à *Société de développement Wendat inc.*, des lots 1 108 534 et 3 580 193 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, pour un montant de 256 000 \$, conformément aux conditions mentionnées à l'article 4.8 de l'entente intervenue entre la Ville de Québec et la *Nation Huronne-Wendat* le 19 mars 2007, sujette à 2 cabanons localisés sur le lot 3 580 193 du susdit cadastre, tel que mentionné au certificat de localisation préparé par monsieur Réal Gosselin, arpenteur-géomètre, sous le numéro 8871 de ses minutes;

2° d'approuver la cession, à titre gratuit par la Ville, à *Société de développement Wendat inc.*, de tous les droits, titres et intérêts que la Ville peut avoir dans le lot 1 398 358 du susdit cadastre, sujette à des lignes de transmission d'énergie électrique traversant ledit lot, tel que mentionné au certificat de localisation préparé par monsieur Réal Gosselin, arpenteur-géomètre, sous le numéro 8914 de ses minutes.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2010-0207

Adjudication d'un contrat pour l'opération de l'écocentre des Rivières (VQ-42700) - Période du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2013 - Arrondissement des Rivières - AP2010-315 (CT-2193194) — (Ra-1537)

Sur la proposition de madame la conseillère Julie Lemieux,

appuyée par monsieur le conseiller Sylvain Légaré,

il est résolu d'adjuger, à *Gaudreau Environnement inc.*, le contrat pour l'opération de l'écocentre des Rivières dans l'Arrondissement des Rivières, au cours de la période du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2013, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42700 et aux prix unitaires de sa soumission, en date du 7 mai 2010, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets 2011 et subséquents par les autorités subséquentes.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2010-0208

Résiliation du contrat de travaux d'entretien sanitaire de divers bâtiments municipaux - Période du 1^{er} mai 2007 au 30 avril 2011, lot 7.5 (VQ-37966) - AP2010-326 (Ra-1535)

Le greffier mentionne que monsieur le maire Régis Labeaume a déclaré, lors de la séance du comité exécutif du 26 mai 2010 et du conseil de ville du 7 juin 2010, qu'il avait un intérêt pécuniaire potentiel en rapport avec ce dossier.

Sur la proposition de madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu :

1° de résilier, sous réserve des autres recours de la Ville, le contrat de travaux d'entretien sanitaire de divers bâtiments municipaux adjugé à *Entretien Costa enr.*, en vertu de la résolution CA-2007-0140

adoptée le 17 avril 2007, pour la période du 1^{er} mai 2007 au 30 avril 2011, lot 7.5, (VQ-37966);

2° de confisquer le dépôt de garantie d'exécution d'*Entretien Costa enr.*;

3° de mandater le Service des affaires juridiques, à prendre toutes autres procédures jugées appropriées.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2010-0209

Demande, au ministère des Transports du Québec, d'homologuer à titre de *Route verte* la partie est du *Corridor du Littoral*, comprise entre le *Corridor des Cheminots* et la chute Montmorency - AT2010-079 (Ra-1535)

Sur la proposition de madame la conseillère Julie Lemieux,

appuyée par monsieur le conseiller Sylvain Légaré,

il est résolu de demander, au ministère des Transports du Québec, d'homologuer à titre de *Route verte* la partie est du *Corridor du Littoral*, comprise entre le *Corridor des Cheminots* et la chute Montmorency, afin de rendre ce tronçon éligible au programme de subvention de ce ministère pour l'entretien de la *Route verte* et d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre les démarches nécessaires auprès des autorités gouvernementales en vue d'obtenir cette homologation.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2010-0210

Adoption de la *Stratégie de conservation de l'eau potable* - EN2009-026 (Ra-1536)

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Sylvain Légaré,

il est résolu d'adopter la *Stratégie de conservation de l'eau potable*, datée de mars 2010, jointe en annexe au sommaire décisionnel.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2010-0211

Autorisation, à ExpoCité, de renouveler les contrats pour la gestion des services alimentaires au Centre de foires, au Bistro du Colisée Pepsi, dans les loges corporatives du Colisée Pepsi et les autres événements sur le site ainsi que pour l'opération des concessions des casse-croûte au Colisée Pepsi et au pavillon de la Jeunesse - EX2010-016 (Ra-1537)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Sylvain Légaré,

appuyée par madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

il est résolu d'autoriser :

- 1° ExpoCité à procéder au renouvellement du contrat adjugé à *Groupe Compass (Québec) Ltée*, en vue de la gestion des services alimentaires pour le Centre de foires, le Bistro du Colisée Pepsi, dans les loges corporatives du Colisée Pepsi et les autres événements sur le site, au cours de la période du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011, et ce, tel que prévu au contrat initial;
- 2° ExpoCité à procéder au renouvellement du contrat adjugé à *Services alimentaires Monchâteau inc.*, en vue de l'opération des concessions des casse-croûte au Colisée Pepsi et au Pavillon de la Jeunesse, au cours de la période du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011, et ce, tel que prévu au contrat initial;
- 3° le directeur général d'ExpoCité, monsieur Mark Sparrow, à signer lesdits renouvellements de contrats.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2010-0212

Autorisation, à ExpoCité, d'exercer l'option de renouvellement du contrat pour les travaux de nettoyage sur le site d'ExpoCité, durant la période d'Expo Québec 2010 - EX2010-017 (Ra-1537)

Le greffier mentionne que monsieur le maire Régis Labeaume a déclaré, lors de la séance du comité exécutif du 2 juin 2010 et du conseil de ville du 7 juin 2010, qu'il avait un intérêt pécuniaire potentiel en rapport avec ce dossier.

Sur la proposition de madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

appuyée par monsieur le conseiller Sylvain Légaré,

il est résolu d'autoriser :

- 1° ExpoCité à exercer l'option de renouvellement de contrat prévue lors de l'appel d'offres public et dans le contrat 2008;
- 2° le directeur général d'ExpoCité à adjuger, à *Les Services McKinnon*, le contrat pour les travaux de nettoyage sur le site

d'*ExpoCité*, durant la période d'*Expo Québec 2010*, pour un montant d'environ 270 000 \$ excluant les taxes;

3° le directeur général d'*ExpoCité* à signer ledit renouvellement de contrat.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2010-0213

Autorisation, à *ExpoCité*, d'adjuger un contrat pour les services de gestion de location des heures de glace au *Pavillon de la Jeunesse* et au *Colisée Pepsi* pour les saisons 2010-2011 et 2011-2012, avec une option de renouvellement pour la saison 2012-2013 - EX2010-019 (Ra-1535)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Sylvain Légaré,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser :

1° *ExpoCité* à adjuger, après une demande de soumissions publiques et l'examen de la soumission reçue, à *Sports d'équipe de la capitale Inc.*, un contrat pour les services de gestion de location des heures de glace au *Pavillon de la Jeunesse* et au *Colisée Pepsi*, au cours des saisons 2010-2011 et 2011-2012, avec une option de renouvellement pour la saison 2012-2013, d'un montant estimé à environ 200 000 \$ excluant les taxes pour les deux premières saisons, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets 2011 et subséquents par les autorités compétentes;

2° le directeur général d'*ExpoCité* à signer ledit contrat.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2010-0214

Autorisation, à *ExpoCité*, de procéder au règlement de la réclamation des honoraires supplémentaires de *CIMA* pour les travaux de rénovation du *Pavillon de la Jeunesse* - EX2010-020 (Ra-1535)

Sur la proposition de madame la conseillère Julie Lemieux,

appuyée par monsieur le conseiller Sylvain Légaré,

il est résolu d'autoriser :

1° *ExpoCité* à approuver l'entente de règlement de la réclamation des honoraires supplémentaires de *CIMA* au montant de 172 000 \$, pour

la somme de 100 000 \$ incluant les taxes;

- 2° le paiement de 100 000 \$ à *CIMA*, au poste 1795 et financé à même le règlement d'emprunt de 6 660 000 \$ du programme d'immobilisations 2010, selon la convention de prêt à intervenir à cet effet;
- 3° les représentants d'*ExpoCité* à signer les documents nécessaires pour donner effet aux présentes.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2010-0215

Prise d'acte des conclusions d'un emprunt, par obligations, d'un montant de 80 000 000 \$, effectué le 18 mai 2010 - FN2010-029 (Ra-1535)

Sur la proposition de madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu de prendre acte du rapport du trésorier déterminant les conclusions de l'emprunt, par obligations, d'un montant de 80 000 000 \$, en date du 28 mai 2010, avec une échéance moyenne de 5 ans et 8 mois, pour un coût réel de 4,33807 %, dont copie est jointe en annexe A au sommaire décisionnel.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2010-0216

Prise d'acte de la version finale de la liste des transferts de compétences du budget 2009 et approbation de la liste des virements et ajouts budgétaires - Période du 17 août au 31 décembre 2009 - FN2010-031 (Ra-1537)

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Julie Lemieux,

il est résolu :

- 1° de prendre acte de la version finale de la liste des transferts de compétences du budget 2009 à la proximité, d'un montant total de 45 437 190 \$, selon l'annexe A;
- 2° d'autoriser les virements budgétaires au cours de la période du

17 août au 31 décembre 2009, pour un montant de 1 847 616 \$, tels que décrits à l'annexe B-1;

- 3° d'autoriser les ajouts budgétaires de compétences d'agglomération au cours de la période du 17 août au 31 décembre 2009, pour un montant de 92 447 \$, tels que décrits à l'annexe C-1.

Toutes ces annexes sont jointes au sommaire décisionnel.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2010-0217

Autorisation de présenter le projet de reconstruction du stationnement de la Place Jacques-Cartier, dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités, afin d'obtenir une aide financière du gouvernement provincial - GI2010-053 (Ra-1534)

Sur la proposition de madame la conseillère Julie Lemieux,

appuyée par monsieur le conseiller Sylvain Légaré,

il est résolu d'autoriser :

- 1° le Service de la gestion des immeubles à présenter le projet de reconstruction du stationnement de la Place Jacques-Cartier, dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités, afin d'obtenir une aide financière du gouvernement provincial;
- 2° le directeur du Service de la gestion des immeubles à signer le formulaire de présentation de projet du programme d'infrastructures Québec-Municipalités du gouvernement du Québec et tout autre document requis dans le cadre de ce dossier;
- 3° le paiement, de la part de la Ville de Québec, des coûts admissibles et d'exploitation continue de ce projet.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2010-0218

Autorisation de présenter le projet de construction d'une caserne de pompiers et d'un poste de police de quartier (secteur Saint-Augustin-de-Desmaures), dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités, afin d'obtenir une aide financière du gouvernement provincial - GI2010-060 (Ra-1534)

Sur la proposition de madame la conseillère Julie Lemieux,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser :

- 1° le Service de la gestion des immeubles à présenter le projet de construction d'une caserne de pompiers et d'un poste de police de quartier (secteur Saint-Augustin-de-Desmaures), dans le cadre du programme d'infrastructures Québec–Municipalités, afin d'obtenir une aide financière du gouvernement provincial;
- 2° le directeur du Service de la gestion des immeubles à signer le formulaire de présentation de projet du programme d'infrastructures Québec–Municipalités du gouvernement du Québec et tout autre document requis dans le cadre de ce dossier;
- 3° le paiement, de la part de la Ville de Québec, des coûts admissibles et d'exploitation continue de ce projet.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2010-0219

Adoption de la modification proposée à la nomenclature des emplois fonctionnaires et de la nomenclature des emplois modifiée - RH2010-352 (CT-RH2010-352) — (Ra-1535)

Sur la proposition de madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

appuyée par monsieur le conseiller Sylvain Légaré,

il est résolu d'adopter la modification proposée à la nomenclature des emplois fonctionnaires et la nomenclature des emplois modifiée, conformément au document joint en annexe 2 au sommaire décisionnel.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

CAAM-2010-0220

Avis de motion relatif au Règlement de l'agglomération sur la réalisation du plan d'action 2010 visant à contrer la présence des cyanobactéries dans le lac Saint-Charles et le bassin versant de la prise d'eau ainsi que sur la mise en oeuvre des recommandations de l'étude limnologique et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 542 - EN2010-006 (Ra-1522)

Avis de motion est donné par madame la conseillère Julie Lemieux qu'elle proposera ou qu'il sera proposé, lors d'une prochaine séance de ce conseil, un règlement ordonnant la mise en oeuvre du plan d'action 2010 visant à contrer la présence de cyanobactéries dans le lac Saint-Charles et le bassin versant de la prise d'eau et l'application des recommandations de l'étude limnologique comprenant un suivi de la qualité de l'eau à l'échelle du bassin versant de la prise d'eau, des travaux de renaturalisation et de mise en valeur des terrains riverains de la ville en amont de la prise d'eau, des activités de sensibilisation et de

formation ainsi que des travaux pour contrôler l'érosion des sols et le transport des sédiments dans le réseau hydrique du bassin versant de la prise d'eau de la rivière Saint-Charles et l'acquisition, à des fins municipales, de terrains stratégiques de même que l'octroi des contrats de services professionnels y afférents.

Ce règlement prévoit une dépense de 500 000 \$ pour les travaux, les acquisitions et l'octroi des contrats de services professionnels ainsi ordonnés et décrète un emprunt du même montant remboursable sur une période de cinq ans.

Dispense de lecture de ce règlement est demandée puisque tous les membres du conseil ont reçu une copie du projet de règlement.

CAAM-2010-0221

Avis de motion relatif au Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement à la tarification de la modification de trottoir et de bordure de rue, R.A.V.Q. 561 - TP2010-022 (Ra-1535)

Avis de motion est donné par madame la conseillère Michelle Morin-Doyle qu'elle proposera ou qu'il sera proposé, lors d'une prochaine séance de ce conseil, un règlement modifiant le *Règlement de l'agglomération sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais* afin d'imposer une tarification en matière de travaux de modification de trottoir et de bordure de rue exécutés en vertu du *Règlement de l'agglomération sur la modification de trottoir et de bordure de rue*.

Dispense de lecture de ce règlement est demandée puisque tous les membres du conseil ont reçu une copie du projet de règlement.

CAAM-2010-0222

Avis de motion relatif au Règlement de l'agglomération sur la modification de trottoir et de bordure de rue, R.A.V.Q. 564 - TP2010-023 (Ra-1534)

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Sylvain Légaré qu'il proposera ou qu'il sera proposé, lors d'une prochaine séance de ce conseil, un règlement édictant les conditions relatives aux travaux de réparation, de modification de trottoir ou de bordure d'une rue du réseau artériel à l'échelle de l'agglomération qui ne peuvent être exécutés que par les personnes mandatées par la ville à cette fin.

Ce règlement prévoit des infractions en cas de contravention à ses dispositions et fixe le montant des amendes y afférentes.

Dispense de lecture de ce règlement est demandée puisque tous les membres du conseil ont reçu une copie du projet de règlement.

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, le greffier mentionne l'objet de chaque règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, son mode de fonctionnement et son mode de paiement et de remboursement.

CA-2010-0223

Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation des camions, des véhicules de transport d'équipement et des véhicules-outils dans les rues et les routes du réseau artériel à l'échelle de l'agglomération relativement à une nouvelle période d'interdiction applicable pour l'année 2010 au boulevard Champlain et à certaines voies de circulation permettant d'y accéder, R.A.V.Q. 552 - AT2010-062 (Ra-1531)

Sur la proposition de madame la conseillère Julie Lemieux,

appuyée par madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation des camions, des véhicules de transport d'équipement et des véhicules-outils dans les rues et les routes du réseau artériel à l'échelle de l'agglomération relativement à une nouvelle période d'interdiction applicable pour l'année 2010 au boulevard Champlain et à certaines voies de circulation permettant d'y accéder, R.A.V.Q. 552.*

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2010-0224

Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur les compteurs d'eau relativement à certaines dispositions, R.A.V.Q. 558 - TP2010-018 (Ra-1532)

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Sylvain Légaré,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur les compteurs d'eau relativement à certaines dispositions, R.A.V.Q. 558.*

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2010-0225

Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement à la fourniture de compteurs d'eau, R.A.V.Q. 559 - TP2010-019 (Ra-1532)

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement à la fourniture de compteurs d'eau, R.A.V.Q. 559.*

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions des citoyens

Une période de questions est tenue à l'intention des citoyennes et citoyens.

Période d'interventions des membres du conseil

Une période d'interventions est tenue à l'intention des membres du conseil.

Sur la proposition de madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

appuyée par madame la conseillère Julie Lemieux,

il est résolu que ladite séance soit levée à 17 h 13.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

Geneviève Hamelin
Présidente

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/lh